

Table des matières

| | |
|--------------------------------------------------------------------|---|
| I - Préambule : | 2 |
| II - Définitions..... | 2 |
| 1. Client / Administrateurs : | 2 |
| 2. Identifiant / Mot de passe : | 2 |
| 3. Service : | 2 |
| 4. Offre : | 2 |
| 5. Shopsailors : | 2 |
| III - Objet..... | 2 |
| IV - Description du Service : | 2 |
| V - Conditions d'utilisation : | 3 |
| VI - Prestation d'hébergement : | 3 |
| 1. Engagements du PRESTATAIRE: | 3 |
| a - Coupures de service pour maintenance..... | 3 |
| b - Autres coupures de service..... | 3 |
| c - Données du client..... | 4 |
| d - Assistance..... | 4 |
| 2. Engagements Client : | 4 |
| VII - Nom de domaine, e-mails : | 4 |
| 1. Nom de domaine..... | 4 |
| 2. E-mails : | 5 |
| 3. Newsletters : | 5 |
| 4. Modes de paiement sur le site commerçant du CLIENT..... | 5 |
| VIII - Service d'assistance : | 5 |
| IX - Conditions d'utilisation du Service : | 6 |
| 1. Cadre juridique, réglementation et respect du régime légal..... | 6 |
| 2. Responsabilités..... | 6 |
| X - Causes extérieures : | 6 |
| XI - Transfert d'utilisation : | 7 |
| XII - Modalités de paiement : | 7 |
| XIII - Durée, résiliation et clauses financières : | 7 |
| XIV - Obligation d'information : | 8 |
| XV - Règles de confidentialité..... | 8 |
| XVI - Loi applicable et attribution de compétence..... | 8 |
| XVII - Validité des documents contractuels du PRESTATAIRE..... | 8 |

I - Préambule :

Les présentes «Conditions Générales de Vente » Websailors aussi appelées « CGV » ont pour objet de régir le contrat conclu entre la société Websailors également nommée le «PRESTATAIRE», SARL-SCOP domiciliée 62 av. Joannon, les Palombes, 13540 Puyricard - France et le CLIENT, soumis au règlement mensuel et les éventuels avenants qui y sont annexés.

L'ouverture à une tierce personne (autre que le CLIENT, comme un de ses collaborateurs) de l'accès à l'administration implique la pleine connaissance et acceptation sans réserves des Conditions Générales de Vente décrites ci-dessous de la part de chacune des parties.

L'acceptation par le CLIENT de ces CGV implique la compréhension et la pleine acceptation de la licence CeCILL du produit Shopsailors (le site du CLIENT) dans sa dernière version, ainsi que de toutes les obligations légales ayant trait aux données sur internet, notamment concernant la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et la propriété intellectuelle.

En cas de différences entre les données présentes dans ce document et le contrat signé entre le CLIENT et le PRESTATAIRE, les données du contrat prévalent.

II - Définitions

Dans les présentes CGV, les termes suivants ont, sauf précisions contraires, le sens qui leur est donné dans cet article.

1. Client / Administrateurs :

Le CLIENT est la personne morale ou physique abonnée au service Websailors.

Les administrateurs sont les utilisateurs du service Websailors sous la responsabilité du client. Ils accèdent à la gestion du site.

Le CLIENT est considéré comme faisant partie des administrateurs.

2. Identifiant / Mot de passe :

Terme général désignant tout code d'identification et mot de passe permettant d'accéder à une interface privative et, en particulier, à l'interface d'administration du site du CLIENT.

3. Service :

Le Service désigne l'ensemble des services souscrits par le CLIENT auprès du PRESTATAIRE par le présent contrat.

4. Offre :

Désigne l'offre commerciale comprenant le service de base et les options supplémentaires.

5. Shopsailors :

Désigne le produit, sous licence libre CeCILL. Il s'agit du moteur de sites que le PRESTATAIRE propose au CLIENT, ainsi que de ses interfaces et modes d'administration. Il désigne également l'association du même nom qui élabore ce produit.

III - Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités, conditions générales et particulières auxquelles:

- d'une part, le PRESTATAIRE s'engage envers le CLIENT.
- d'autre part, le CLIENT s'engage envers le PRESTATAIRE.

IV - Description du Service :

Le service Websailors est un service informatique destiné aux personnes morales ou physiques souhaitant commercialiser ou présenter ses produits et services sur internet. Il est composé d'une offre à prix unique, ainsi que de certaines options complémentaires facultatives qui peuvent être facturées ainsi que certains services associés.

L'offre de base, objet des présentes CGV, comprend :

- L'hébergement et la mise en service du site internet Shopsailors et des services associés.
- La création et la mise à disposition d'un couple d'identifiants/mot de passe à destination du client, lui permettant de gérer son site.
- La mise à jour automatique du site (mises à jour de sécurité et de fonctionnalités) à chaque évolution de Shopsailors.
- Les frais et formalités d'ouverture, de transfert ou de pointage DNS d'un nom de domaine (ex : votre-entreprise.com) et de 100 adresses email associées (ex : jdupond@votre-entreprise.com), avec un outil de consultation et d'édition des mail par internet.
- L'assistance par emails pour les administrateurs.
- L'accès à la documentation technique des services et du produit Shopsailors par l'intermédiaire d'une interface Web de type Wiki, en ce qui concerne les fonctionnalités de Shopsailors, et par l'intermédiaire de documents pdf en ce qui concerne les fonctionnalités spécifiquement développées pour le CLIENT par le PRESTATAIRE.
- Le mode de paiement mis à disposition sur le site du CLIENT, comme décrit au chapitre [6.4. Modes de paiement sur le site commerçant du CLIENT](#)

V - Conditions d'utilisation :

Le présent article définit les conditions sous lesquelles le CLIENT est autorisé à utiliser le service Websailors. Le CLIENT doit comprendre et respecter la licence libre CeCILL sous laquelle est placé le produit Shopsailors. Cette licence est disponible à l'adresse http://www.cecill.info/licences/Licence_CeCILL_V2-fr.html. Le PRESTATAIRE se réserve le droit de mettre à jour le produit du CLIENT après information préalable de celui-ci, à condition que ces modifications n'entrent pas en conflit avec les présentes CGV ainsi qu'avec la licence de Shopsailors.

VI - Prestation d'hébergement :

Le service Websailors comprend les prestations d'hébergement du site du client accessible sur le réseau Internet.

Les conditions particulières liées à la prestation d'hébergement sont définies par :

- L'espace disque, exprimé en Gigaoctets (GO) : permet de mesurer le volume des données stockées sur les disques des serveurs ;
- Le trafic mensuel : définit l'utilisation du réseau public Internet et des ressources techniques d'hébergement.
- La bande passante, exprimée en Megabits par secondes (Mb / s) : Permet de mesurer la quantité d'information entrant et sortant des serveurs. Ainsi, plus la bande passante est grande, plus il y a d'internautes qui peuvent afficher le site simultanément sans rencontrer de ralentissements.

L'espace disque alloué est de 50 Giga-Octets. En cas de dépassement de cet espace, le PRESTATAIRE facturera 10€ HT par tranche de 50 GO supplémentaires après acceptation du CLIENT. Il n'y a aucune autre limite en ce qui concerne les contenus (nombre de produits, de catégories de produits, d'articles, d'images, etc).

Le trafic est illimité.

La bande passante allouée au site du CLIENT est de 300 Mb / s.

1. Engagements du PRESTATAIRE:

Le PRESTATAIRE s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la disponibilité, la continuité et la qualité de ses services, limitant en temps et en nombre leurs interruptions et souscrit à ce titre à une obligation de moyens.

a - Coupures de service pour maintenance.

Afin de proposer des services et un produit toujours à jour, les présentes CGV autorisent le PRESTATAIRE aux coupures de services suivantes :

Temps cumulé maximum de 30 minutes par mois avec alerte mail à destination de l'administrateur 2 heures à l'avance.

- 5 minutes maximum par coupure
- Celles-ci devant être effectuées entre 2h et 4h du matin

b - Autres coupures de service.

Cet article concerne uniquement les coupures dues :

- Au matériel, coté PRESTATAIRE et hébergeur (serveurs en panne ou à l'arrêt, composants défectueux, etc)
- Au système installé sur les serveurs (plantage)
- A des erreurs logicielles, sur les serveurs, empêchant le bon fonctionnement du site du CLIENT.

En aucun cas des erreurs générées par une mauvaise utilisation par le CLIENT des services fournis par le PRESTATAIRE ne sauraient faire l'objet de quelconques indemnités de la part du PRESTATAIRE envers le CLIENT. Pour toute autre coupures, le PRESTATAIRE applique le barème suivant: en cas d'incident de plus de 15 minutes, un dédommagement sous forme de jours offerts sera calculé comme suit :

- Entre 5 minutes et 30 minutes d'indisponibilité : 1 jour offert.
- Entre 30 minutes et 90 minutes d'indisponibilité : 2 jours offerts.
- Plus de 90 minutes d'indisponibilité: 1 jour offert par tranche de 60 minutes.

Dans tous les cas, que la panne provienne de l'hébergeur ou du PRESTATAIRE, la pénalité, après demande du CLIENT, sera déduite de sa prochaine facture, et ne pourra en aucun cas dépasser le montant locatif du mois en cours (montant total hors options).

c - Données du client.

Le PRESTATAIRE effectue, deux fois par jour des sauvegardes de toutes les données du CLIENT. Des sauvegardes des données du CLIENT sont conservées pendant une durée d'un an sur les serveurs du PRESTATAIRE.

Lors de ces sauvegardes, le site du client continue de fonctionner normalement.

En cas de problème technique, le PRESTATAIRE garantit à sa charge la restauration des données à la date et heure de la dernière sauvegarde.

La restauration du site du CLIENT à une version antérieure peut se faire à sa demande, et peut faire l'objet d'une facturation supplémentaire, en accord avec le CLIENT.

Le PRESTATAIRE s'engage à n'utiliser les données du CLIENT qu'à sa demande explicite, ou pour résoudre des problèmes techniques ou obéir à la réglementation en vigueur. Les données récupérées sur le site du CLIENT ne peuvent en aucun cas être réutilisées par le PRESTATAIRE à des fins commerciales, sans demande et acceptation explicites.

d - Assistance.

En cas de question à l'assistance technique, le PRESTATAIRE s'engage à une première réponse par mail dans la journée ouvrée.

Si ce délai n'est pas respecté, une réduction de 5€ sera appliquée sur la prochaine facture, dans la limite d'une réduction de 50% du montant locatif du CLIENT.

2. Engagements Client :

- Le CLIENT comprend et accepte que la manipulation technique de ses données est nécessaire au bon fonctionnement du site, des services, du matériel et du réseau ou pour répondre à tout autre besoin technique du service.
- Les administrateurs s'interdisent toute intrusion ou tentative d'intrusion sur les serveurs hébergeant tout site du PRESTATAIRE, l'administration ne devant être effectuée qu'avec les outils dédiés mis à disposition par le PRESTATAIRE.
- Les administrateurs, et par extension le CLIENT, sont responsables de l'intégralité des contenus (tous médias confondus : textes, images, vidéos, sons, animations, etc) accessibles sur le site mis à disposition par le PRESTATAIRE, en dehors de ceux présents lors de l'installation initiale du produit.

VII - Nom de domaine, e-mails :

1. Nom de domaine

Le PRESTATAIRE prend en charge pour le compte du CLIENT les formalités de déclaration et d'enregistrement d'un nom de domaine disponible (dans whois) ou de renouvellement et ou de transfert si le CLIENT en possède déjà un, sous l'une des extensions suivantes : «.fr .com .org .eu .net .biz .info» (pour les autres extensions, en faire la demande au prestataire qui pourra, au besoin, facturer cette prestation).

Le PRESTATAIRE mettra à disposition du CLIENT ce nom de domaine pour toute la durée de la prestation. Le PRESTATAIRE autorise le client à utiliser autant de noms de domaines qu'il le souhaite, sous la forme de redirection web, sous réserve qu'il prenne en charge toutes les formalités et les frais inhérents à cela.

Le CLIENT se doit de faire les recherches nécessaires afin de respecter les lois nationales et/ou internationales en vigueur, notamment en ce qui concerne la protection des marques, des noms et droits d'auteurs.

Le PRESTATAIRE décline toute responsabilité quant au nom de domaine déposé pour le compte de son CLIENT.

Le PRESTATAIRE prend en charge la redevance annuelle d'un nom de domaine auprès des Registrars.

En cas de résiliation, de suspension, ou d'arrêt de l'abonnement aux services du PRESTATAIRE, tous les frais relatifs au transfert de délégation seront à la charge du CLIENT, le PRESTATAIRE s'engageant à fournir toutes les informations nécessaires utiles pour le transfert et la gestion de son nom de domaine.

Si le CLIENT choisit de prendre en charge l'administration de son domaine, le PRESTATAIRE se dégage de toute responsabilité concernant celui-ci (conséquences de non-paiement de ces redevances, coupure d'accès au site, etc), et ne pourra proposer le service d'emails décrit plus bas.

2. E-mails :

Le CLIENT dispose à l'ouverture de l'abonnement de 100 adresses mails personnalisées attribuées au domaine principal, et accessibles par les protocoles POP3 et IMAP, ainsi que par l'intermédiaire de l'interface web proposée par l'hébergeur. Chacune des boîtes email peut comporter jusqu'à 2 GO de données. Ces comptes ne peuvent être employés que pour les besoins propres à l'administrateur, à son entreprise et à ses collaborateurs. Ils ne peuvent en aucun cas être vendus, loués ou cédés à des tiers.

Le PRESTATAIRE décline toute responsabilité concernant l'usage de ce service. Ainsi, le CLIENT, avant d'utiliser le service et de le proposer à ses collaborateurs, déclare connaître et se tenir informé de la législation et des usages relatifs à la publicité par E-mail et s'engage à les respecter. Le non-respect de ces règles d'usage autorise le PRESTATAIRE à interrompre les services et comptes E-mails du CLIENT.

Le PRESTATAIRE pourra proposer un service SMTP (e-mails sortant) au CLIENT, Cependant, aucune garantie ne sera apportée à ce service, il s'agit notamment des restrictions apportées par le fournisseur d'accès internet du client (restriction d'utilisation du port 25). Il est à noter que ce service est généralement proposé par ledit fournisseur.

De plus, l'utilisation de ce service implique la prise de connaissance et l'acceptation des conditions d'utilisation de ce service chez le fournisseur du PRESTATAIRE, Google.

3. Newsletters :

Pour utiliser le module d'envoi de newsletters, ou lettres d'informations, le CLIENT a pris connaissance et accepte les conditions décrites dans le document joint : Prix_newsletters_clients.pdf, actuellement dans sa version datée du 11 décembre 2009. Ce document peut être trouvé sur le site du PRESTATAIRE à l'adresse http://www.websailors.fr/sh_legacy/singles/Prix_newsletters_clients_2009-12-11.pdf.

Par ailleurs, le PRESTATAIRE s'abonnera à toutes les listes d'envoi de newsletters du CLIENT sans que ce dernier ne puisse résilier l'abonnement (le coût d'envoi des mails vers le PRESTATAIRE ne pourra être facturé au CLIENT). Le PRESTATAIRE se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'accès à la fonctionnalité d'envoi de newsletters en cas de :

- plainte justifiée concernant le contenu d'une newsletter;
- non paiement des échéances relatives à ce service;
- ou plus généralement pour toutes actions contrevenant à la Loi et plus particulièrement aux lois Informatique Et Libertés ou encore concernant des contenus répréhensibles, diffamants ou soumis aux droits d'auteur.

De plus, toute suspension de service demandée par le fournisseur d'envoi de mails (due par exemple à un quota trop élevé de mails déclarés comme spam par rapport aux mails acceptés) entrainera la fermeture de l'accès à ce service pour le CLIENT.

En cas de suspension de ce service par le PRESTATAIRE, aucune facturation ne sera émise pour le CLIENT concernant ce service, à compter de la fin du règlement des prestations déjà effectuées.

4. Modes de paiement sur le site commerçant du CLIENT

Des solutions de paiement en ligne sont disponibles dans la solution à disposition du CLIENT. Ces solutions sont pour la plupart traitées par des organismes externes (comme les banques), et peuvent justifier un coût supplémentaire pour le CLIENT.

Aussi, l'utilisation du service dépend entièrement de la relation entre le CLIENT et le fournisseur du service (conditions générales de ventes spécifiques, coûts, garanties de service, etc), et le PRESTATAIRE n'offre aucune garantie de fonctionnement quant à ces services. De plus, la responsabilité dans ce domaine revient exclusivement au CLIENT et au fournisseur de service, que ce soit en ce qui concerne la fraude d'utilisateurs, la mauvaise gestion des données bancaires, et quoi que ce soit ayant trait au paiement en lui même.

Ce service n'est pas facturé au CLIENT par le PRESTATAIRE.

VIII - Service d'assistance :

Le PRESTATAIRE met à disposition de l'administrateur un service d'assistance mail avec engagement de première réponse dans la journée ouvrée aux horaires de bureau (9h-12h30 et 14h-17h30 du lundi au vendredi, hors jours fériés). Le PRESTATAIRE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour assurer la qualité et la continuité du service et se réserve le droit d'en redéfinir les heures de disponibilité après information du CLIENT.

IX - Conditions d'utilisation du Service :

1. Cadre juridique, réglementation et respect du régime légal.

Le CLIENT ne doit utiliser le Service qu'à des fins autorisées par les réglementations française, européenne, et internationales en vigueur,

Le PRESTATAIRE décline toute responsabilité en ce qui concerne le contenu du site (images, textes, vidéo, audio, ou autres).

Le CLIENT s'engage à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à la diffusion d'information et à la vente ou présentation de produits et services sur Internet. Cela inclut notamment le respect des droits d'auteur, la proscription de contenus à caractère obscène, raciste, portant atteinte à la dignité humaine, ou contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.

Le CLIENT garantit une prestation conforme aux dispositions légales en vigueur en ce qui concerne plus particulièrement celles relatives aux offres faites à distance (notamment celles de la loi Chatel et du Code de la Consommation).

Le CLIENT assume seul la responsabilité pleine et entière de son service, de ses contenus, de ses commandes et de leurs suites.

2. Responsabilités.

Le CLIENT est le seul responsable des contenus de son site et de ses newsletters, notamment en ce qui concerne les droits d'auteur et droits voisins, marques déposées (lois relatives à la propriété industrielle). Ainsi, il est le seul à garantir son autorisation à diffuser tous les contenus qu'il diffuse, et par le fait, en dégage de toute responsabilité le PRESTATAIRE.

En cas de contentieux, le CLIENT supportera une présomption de responsabilité, supportant ainsi tous les frais inhérents à la procédure, qui ne pourra être levée que si le PRESTATAIRE est reconnu coupable pour ces faits par le tribunal de commerce d'Aix en Provence exclusivement. De même, le PRESTATAIRE se réserve le droit, dans de tels cas et après information explicite du CLIENT (par courrier recommandé avec accusé de réception), de suspendre le Service jusqu'au règlement du contentieux, et ce sans frais pour le CLIENT.

Le CLIENT est responsable de la sécurisation de son matériel informatique et de ses données, le PRESTATAIRE ne saurait voir sa responsabilité engagée pour des dommages indépendants de sa volonté et de ses moyens, notamment, les difficultés d'accès au site hébergé liées à la saturation du réseau, l'attaque et/ou la contamination par un virus des données et/ou logiciels du CLIENT, les intrusions malveillantes de tiers sur le site du CLIENT, les détournements éventuels de codes confidentiels, de mots de passe, malgré le dispositif de sécurité mis en place par le PRESTATAIRE, ou de toute autre information à caractère sensible ou confidentielle pour l'administrateur et/ou pour ses clients.

Dans le cas où la responsabilité du PRESTATAIRE serait engagée à la suite d'un manquement à l'une de ces obligations au titre de ces présentes CGV, la réparation ne pourra s'appliquer qu'aux dommages directs seulement, personnels et certains. En aucun cas le PRESTATAIRE ne sera tenu d'assumer la réparation de tous préjudices et/ou dommages indirects et immatériels, tels que des préjudices financiers, commerciaux, des pertes d'exploitation et de chiffre d'affaires, ou encore des pertes de données. Le montant de la réparation ne pourra en aucun cas être supérieur au montant dû par le CLIENT au titre de son abonnement au Service fourni par le PRESTATAIRE pendant les trois mois précédents la date du manquement. Un dysfonctionnement d'une durée inférieure à quarante huit heures ne pourra en aucun cas donner lieu à réparation autre que celui décrit dans le paragraphe [5.1.2](#) des présentes CGV. Le CLIENT déclare disposer de toute légitimité et capacité juridique requise pour exercer son activité par le biais du Service du PRESTATAIRE et engager sa seule responsabilité pour assurer le paiement de toute(s) taxe(s) et/ou impôt(s) relatif(s) à la vente et/ou la promotion de ses produits et/ou services.

Le PRESTATAIRE ne peut être tenu responsable en cas de manquement de la part du CLIENT de l'acquittement de ces dites charges.

X - Causes extérieures :

Le PRESTATAIRE s'engage, à assurer dans les meilleures conditions possibles la qualité et la continuité du Service dans la mesure de ses moyens. Cependant, il ne peut pas être tenu pour responsable en cas d'interruption du Service imputable à une cause extérieure quelle qu'elle soit, du fait d'un tiers, de l'administrateur ou de ses clients, ainsi qu'aux aléas découlant de la technique.

Aucune des Parties ne sera responsable d'un retard ou d'une défaillance d'exécution du Contrat qui serait dû à un cas de force majeure, un cas fortuit ou une cause extérieure, telle que, notamment, le mauvais fonctionnement ou les interruptions du réseau électrique ou de télécommunication, la paralysie du réseau liée à une attaque informatique, la perte de connectivité due aux opérateurs publics dont dépend le PRESTATAIRE, l'intervention des autorités gouvernementales, les catastrophes naturelles, les dégâts des eaux, les tremblements de terre, le feu, les explosions, les grèves et les conflits sociaux, l'état de guerre, sans, cependant que cette liste soit limitative. Pendant toute la durée d'un cas de force majeure les obligations nées du présent Contrat seraient suspendues. Dans le cas où le préjudice serait causé par la faute exclusive du PRESTATAIRE, celui-ci ne peut se voir réclamer un montant supérieur à la somme totale versée par le CLIENT dans le cadre de son abonnement au Service décrit dans le paragraphe [5.1.2.](#)

XI - Transfert d'utilisation :

L'administrateur et/ou le CLIENT ne sont pas autorisés à louer ou donner, en crédit bail ou prêter le Service du PRESTATAIRE. Les droits d'utilisation du Service ne peuvent être revendus et/ou sous-loués ; ils ne peuvent en aucun cas être cédés à un tiers à titre gracieux ou onéreux. Le transfert de tous droits d'utilisation du Service à un tiers, qu'il s'agisse d'une personne physique ou morale, ne pourrait s'opérer que dans le cadre d'une procédure de cession de Contrat.

Le PRESTATAIRE se réserve la faculté de céder ou transférer à un tiers le présent contrat après en avoir informé le CLIENT sans que toutefois celui-ci ne puisse s'y opposer.

XII - Modalités de paiement :

Les paiements sont effectués en début de période.

Le montant de ces paiements est fixe, en dehors des éventuelles réductions mentionnées dans ce document, et des éventuels services annexes souscrits (comme l'envoi des newsletters, ou les frais de rejet du moyen de paiement du CLIENT).

Les modes de paiement acceptés sont : le prélèvement automatique (conseillé), le virement automatique, le virement manuel ainsi que les paiements par chèques.

Pour tous les paiements cités autres que le paiement par chèque, la facturation est mensuelle, pour le paiement par chèque, il est trimestriel ou annuel, au choix du CLIENT. Dans ce dernier cas, et si le CLIENT souhaite résilier son contrat en cours de période, il devra faire une demande auprès du PRESTATAIRE pour le remboursement des mois réglés et non consommés.

En cas de rejet du moyen de paiement du CLIENT, les éventuels frais bancaires associés imputés au PRESTATAIRE seront facturés au CLIENT.

XIII - Durée, résiliation et clauses financières :

Le CLIENT n'est soumis à aucune durée d'engagement vis à vis du PRESTATAIRE. Le contrat pourra être résilié un mois à l'avance par l'une des deux parties après envoi d'une lettre en recommandé avec avis de réception. Le mois en cours restera toutefois dû.

Le PRESTATAIRE se réserve le droit, après information au préalable du CLIENT, de porter des modifications à ses tarifs et ses CGV applicables au renouvellement du contrat. En cas de refus, le CLIENT, dispose de 30 jours pour en informer le PRESTATAIRE par lettre recommandée avec avis de réception. Ce délai passé, les modifications seront considérées acceptées par le CLIENT. La non-acceptation du contrat pourra emporter résiliation sans que le CLIENT puisse réclamer une quelconque indemnité.

Le CLIENT s'acquiesce de son abonnement selon les modalités définies dans l'article précédent. En cas de non-paiement de l'abonnement à la date d'échéance inscrite sur la facture émise par le PRESTATAIRE au CLIENT, d'inexécution par le CLIENT d'une quelconque de ses obligations, ou en cas de redressement ou liquidation judiciaire sous réserve des conditions prévues par la loi du 25 Janvier 1985, le PRESTATAIRE pourra résilier de pleins droits le contrat après mise en demeure restée 15 jours sans effets après sa réception par le CLIENT et sans préjudices de la mise en œuvre des dommages et intérêt et de la clause pénale prévue dans le contrat.

En cas de rupture de contrat par le PRESTATAIRE, après demande écrite de la part du CLIENT en ce sens, le PRESTATAIRE veillera à ce que celui-ci dispose dans les meilleurs délais de l'ensemble de ses fichiers et répertoires, ainsi qu'une copie des données contenues dans sa base de données au format SQL dans un fichier texte. Ces données lui seront proposées gratuitement en téléchargement, le CLIENT s'engageant à payer au PRESTATAIRE les frais relatifs à la mise à disposition de ces éléments qui lui seront facturée à prix coûtant, s'il souhaite disposer de ses fichiers par un autre moyen.

XIV - Obligation d'information :

Le CLIENT s'engage à informer sans délais le PRESTATAIRE de tous changements concernant sa situation, (changement d'adresse, modification de sa domiciliation bancaire, etc...).

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le CLIENT pourra exercer son droit individuel d'accès et de rectification auprès du PRESTATAIRE, concernant l'ensemble des informations communiquées dans le cadre du contrat, par courrier au PRESTATAIRE, à l'adresse indiquée en en-tête du présent document.

XV - Règles de confidentialité

Le PRESTATAIRE s'engage à respecter et protéger la confidentialité du CLIENT et s'interdit d'utiliser directement ou indirectement toute information personnelle et donnée d'activité du CLIENT sans avoir obtenu à l'avance son accord explicite.

Le PRESTATAIRE peut proposer des services ou des fonctionnalités, assumées par des sociétés tierces comme des banques, des moteurs de recherches, des comparateurs de prix, de produits ou de services, des assurances, des outils de statistiques ou d'aide au référencement... Ces sociétés sont susceptibles d'adopter leurs propres politiques de confidentialité, le PRESTATAIRE engage le CLIENT à en prendre connaissance avant chaque utilisation.

Pour bénéficier du service d'adresses email décrit au paragraphe [6.2.E-mails](#), le CLIENT doit accepter les conditions d'utilisation du prestataire de service, Google.

En dehors de cette prestation, et aucun service ou fonctionnalités dépendant de sociétés tierces n'étant activé par défaut, le CLIENT choisit ou non de les activer et il est, de fait, seul responsable de l'utilisation pouvant être faite des données transférées.

Le PRESTATAIRE peut dans certains cas partager certaines informations non nominatives, génériques, globales avec des partenaires et certaines autres tierces parties à des fins statistiques.

Dans le cadre de sa politique de communication, le PRESTATAIRE pourra être appelé à citer le nom du service web hébergé et/ou le CLIENT. Dans le cas où il ne souhaite pas que son nom soit cité sur les supports de communication, le CLIENT devra notifier sa décision en informant le PRESTATAIRE par lettre recommandée avec avis de réception.

Le CLIENT doit être conscient du fait que le PRESTATAIRE peut être tenu de révéler des informations personnelles et/ou activité dans le cadre de procédures légales.

XVI - Loi applicable et attribution de compétence

La loi applicable est la loi française. Toute difficulté relative à la validité et/ou l'application et/ou l'interprétation des présentes CGV qui n'aurait pu être résolues par un accord à l'amiable, sera soumise au tribunal de commerce d'Aix-en-Provence, France, auquel les parties attribuent compétence territoriale exclusive quel que soit le lieu d'utilisation du Service ou le domicile du défendeur. Cette clause, par accord express des parties, s'applique même en cas de référé.

XVII - Validité des documents contractuels du PRESTATAIRE

Tous les documents contractuels fournis par le PRESTATAIRE sont signés numériquement.

Les types de documents nécessitant une signature pour justifier de leur validité sont :

- Devis
- Factures
- Conditions Générales de Vente
- Contrats
- Tarifications

Le protocole de signature électronique est PGP.

Les signatures validant ces documents sont :

- brice.parent@websailors.fr (9DFF814)
- sylvain.gauci@websailors.fr (9A3FB120)

Elles sont disponibles sur le serveur de clés <http://keyserver.ubuntu.com/>.

Pour pouvoir justifier de la validité d'un document, le CLIENT doit conserver le fichier de signature en plus du document lui-même.